

Monsieur le Chef du Département
11/III/161

1.13.



DÉLÉGATION SUISSE

Paris, le 7 mars 1961.

g2
14. III
16/3

PRÈS
L'ORGANISATION EUROPÉENNE
DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

L. 03.1 - LN/hp
W. 46

an	62 KB	a/a
Date	15.3.	16/3
Visa	g2	16/3
EPD		
Ref. s. C. 41. 770. 1.		

Division des Affaires politiques
du Département politique fédéral,
B e r n e.

Monsieur le Secrétaire général,

./.

Je vous remets sous ce pli le texte du mémorandum que le Sous-secrétaire d'Etat G.W. Ball a remis à M. van Scherpenberg le 17 février dernier.

Vous êtes sans doute déjà en possession de ce document. Les délégations auprès de l'OECE en ont reçu le texte par les bons soins de la mission américaine, sans doute en considération du fait que le Gouvernement américain est d'avis "que les questions économiques en discussion entre les Etats-Unis et l'Allemagne ne sont pas des questions bilatérales" (cit. du mémorandum). Le Gouvernement italien aurait reçu un mémorandum analogue, bien que, par égard à une partie (anti-américaine) de son opinion publique, il l'ait nié.

Ce mémorandum est intéressant par: a) la tendance du nouveau Gouvernement américain à établir un jumelage des activités de l'OCDE et du NATO; b) la résolution de faire examiner d'urgence par l'OECE, sans attendre la naissance de l'OCDE, le problème de la répartition équitable du fardeau de l'aide aux pays en voie de développement.

Retour d'Amérique, M. Kristensen confirme que M. George Ball posera le problème de la répartition du fardeau de l'aide à la réunion du DAG qui se tiendra à Londres à un niveau plus élevé que de coutume, le 27 mars. M. van Scherpenberg y interviendra pour l'Allemagne, et pour le



Royaume-Uni ce sera un représentant de niveau supérieur à Sir Denis Rickett. A la réunion du Comité de politique économique de l'OECE, les 18 et 19 avril prochain, M. Heller, président du Comité des Conseillers économiques du président des Etats-Unis, posera le même problème, ainsi que le problème monétaire en général.

Le critère indiqué dans le document ci-joint en ce qui concerne l'ampleur que l'aide devrait revêtir est le suivant: l'exportation de capitaux à long terme en provenance des pays excédentaires et à destination principalement des pays en voie de développement devrait approcher ou dépasser l'excédent global de la balance commerciale de ces pays excédentaires. Même si, au lieu de ne retenir que la balance commerciale, on prend pour base la balance des paiements courants, l'action de notre pays serait d'ores et déjà conforme à ce critère dès lors qu'au regard d'un surplus courant moyen d'environ 400 millions de francs suisses par an au cours de ces cinq dernières années, les apports nouveaux de capitaux suisses en faveur des pays en voie de développement se sont élevés à 670 millions par an (moyenne 1956-1959). Mais les Américains (ainsi que d'autres pays dont l'aide atteint des montants élevés, entre autres la France) estiment que l'accent doit être mis sur les "soft loans" et non sur les "hard loans", sur un financement désintéressé et non sur des opérations commerciales comme les prêts à la BIRD ou la garantie des crédits à l'exportation.

Le Gouvernement américain veut donc commencer à récolter les fruits de l'action entreprise dès décembre 1959 avec la réforme de l'OECE. L'administration Kennedy a déjà prouvé (en Allemagne) qu'elle peut jouer assez dur.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le chef de la délégation:

Annexe: 1 mémorandum.

Voir distribution au verso.



Double, avec l'annexe, envoyé à :

- la Division du Commerce, [Secrétariat],
- Monsieur le Ministre E. Stopper,
- aux Ambassades de Suisse à Washington, Londres, Rome,
- Monsieur A. Hay.